

L'affaire du chapeau...

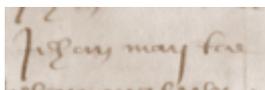
Jusqu'à maintenant, nous avons présenté dans ces colonnes des faits certes pesants pour ceux qui les ont vécus mais qui ne portaient pas à conséquence pour notre génération. Quelle aubaine pour ceux qui n'auraient pas compris que nous portons en nous une bonne part de ceux qui nous ont précédé ! Cependant, il est grand temps de passer à la vitesse supérieure et d'aborder une affaire susceptible d'affecter les descendants de la lignée jurassienne de manière irréversible. J'ai nommé : l'affaire du chapeau...

Dans cette affaire, il est question d'un chapeau, qui apparaît et disparaît sans que l'on comprenne ni pourquoi ni comment, laissant les porteurs successifs dans la confusion la plus totale. Car cela n'a beau être qu'un vulgaire chapeau, il est resté suffisamment dans la famille pour qu'on s'y attache... L'heure est donc grave, mais ne voulant aucunement influencer le lecteur, je vais tâcher de relater les faits, et uniquement les faits, à charge à chacun de se forger sa propre opinion.

L'affaire remonte au 16ème siècle... A cette époque, nos ancêtres vivaient en paix à **Brainans**, petit village d'irréductibles jurassiens. La Province de Franche-Comté à laquelle ils appartenaient restait à l'abri des guerres de religion et prospérait sous les princes de la Maison d'Autriche et d'Espagne, les Habsbourg. Parmi les brainanaises et brainanais de l'époque, on compte déjà des BRENIAUX, des DUMONT, des DOUGNIER, des MOLIN, mais aussi des MAISTRE, un patronyme qui serait *plutôt à prendre au sens du maître-artisan que du maître opposé au valet* (1). Mais qu'à cela ne tienne, on ne peut pas nier qu'un tel nom, d'emblée, ça en jette !!!

Le fait est que des MAISTRE, il y en avait déjà beaucoup dans ce petit village de quelques centaines d'habitants. Ainsi, on voit l'évocation en 1521 d'un Jehan MAISTRE dans un Jugement

de la cour de la Gruerie de Colonne concernant les coupes et abattages dans le bois de Boichat et en 1664 d'un François MAISTRE de Bresnans dans une Reconnaissance de cens. (source : [Brainans Notre Histoire](#) – actes anciens).



Le S médian était alors de rigueur dans beaucoup de mots, on ne parlait pas de chapeau, encore moins d'accent circonflexe... C'était le temps où on pouvait marcher sur la teste, s'échiner à la tasche et faire des bestises, pour autant qu'on assiste aux vespres... Bref ! pas facile de se démarquer en arborant un couvre-chef original, puisqu'il n'y en avait point...

Vers la fin du 17ème siècle, le S médian disparaît au profit d'un i surmonté d'un gros pâtre dont on ne saurait dire s'il s'agit d'un accent circonflexe ou d'un point bien appuyé, comme dans l'exemple ci-dessous, extrait d'un acte en vue de la mise en place d'une rente au profit du Sieur Pierre Hugon sur Jean MAITRE et son épouse Jeanne DUMOND le 25/10/1716 (source : [Brainans Notre Histoire](#) – actes anciens)



Et c'est là que l'affaire du chapeau prend sa source, là qu'un chapeau, jamais vu auparavant fait son apparition, comme par un tour de prestidigitation... De la colombe au chapeau, du chapeau à la colombe, il y a peu...

En moins de 100 ans, de MAISTRE, on passe ainsi à MAITRE, puis après quelques balbutiements, à MAÎTRE... La mode du chapeau,

porté en accent circonflexe, semble s'imposer... Au 19ème et 20ème siècle, si l'on en croit les signatures de nos ascendants qui manifestement savaient écrire, force est de constater que le chapeau est plus souvent présent qu'absent (ci-dessous : à gauche, signature de **Philippe** sur l'acte de naissance de son fils **Félix** en 1814, et à droite, signature de **Marc** sur l'acte de naissance de sa fille **Marie Philomène** en 1838).

Philippe Maître

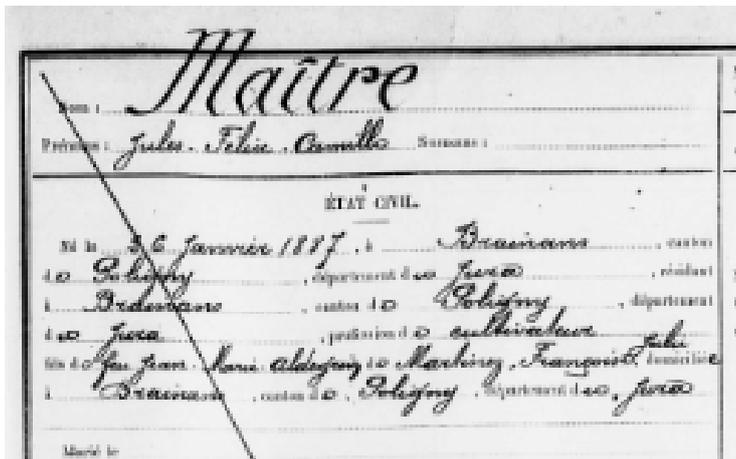
Marc

Puis, ci-dessous à gauche, la signature de Félix sur l'acte de naissance de son fils **Aldegrin** en 1849, et à droite l'inscription de **Jean Marie Aldegrin MAÎTRE** sur le registre matricule militaire en 1869 (là, aucun doute n'est permis, notre arrière-grand-père porte le chapeau haut et fier !).

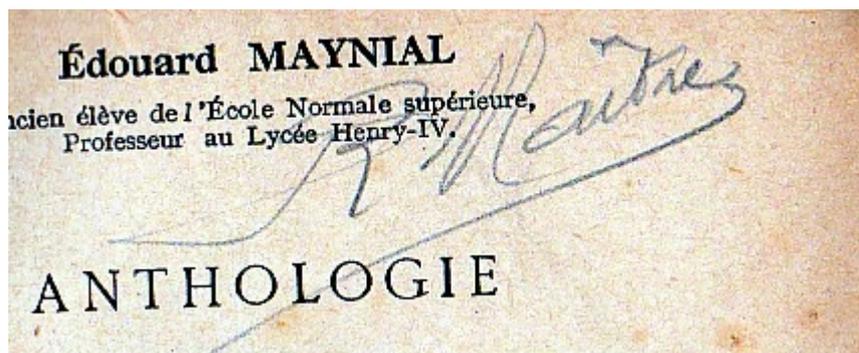
Félix

1^{er} Maître, Jean, Marie, Aldegrin.
2^e
3^e Sire de Félix a de Jean Antonina Marie Chausse
Remission à Braissais, rue n^o
Canton 9 - Palagne, Département 9 - Jura
n^o 12 6 1869 Braissais

Il en est de même lors de l'inscription de son fils Jules Félix Camille sur le registre matricule militaire en 1907



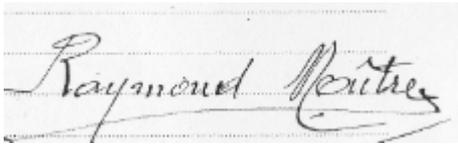
Par la suite, le phénomène se confirme : on veut nous faire porter le chapeau (2) ? eh bien soit, nous le porterons avec dignité, à l'instar de notre grand-père, **Raymond MAÎTRE**, Professeur de Lettres à Besançon, qui mettait bien l'accent sur son patronyme quand il s'agissait d'identifier ses manuels d'enseignement dans les années 1950



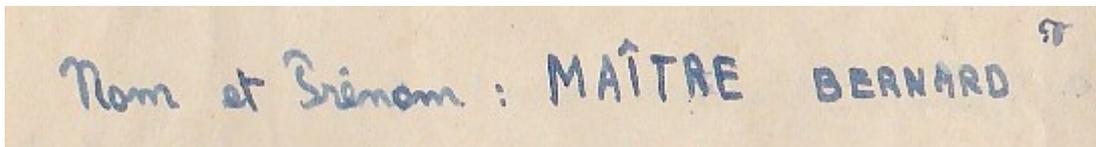
Aucune raison qu'il en fût autrement, puisque lors de son mariage, en 1928, personne, pas même l'officier d'état-civil, ne semble avoir discuté une virgule ou un accent circonflexe des termes du contrat :



et lui-même signe :

A handwritten signature in cursive script that reads "Raymond Maître". The signature is written on a piece of paper with horizontal lines.

En bon héritier, notre père, **Bernard**, portait encore le chapeau dans son acte de naissance. Et encore tout minot, il traçait un i droit et bien accentué pour indiquer son nom sur sa fiche de renseignements des scouts de France. A croire qu'il avait bien retenu la leçon : un MAÎTRE ne sort jamais sans son chapeau !

A piece of aged paper with handwritten text in blue ink. The text reads "Nom et Surnom : MAÎTRE BERNARD" with a small mark to the right of "BERNARD".

C'est pourtant bien durant le règne de notre père que les choses se compliquent, et ce bien malgré lui : on est alors à l'époque où l'accent sur les majuscules n'est pas de mise et constitue même une erreur typographique. Alors, l'accent circonflexe s'inverse et tel un papillon volage virevolte, batifole, et au moment où on en a le plus besoin... paf il n'est plus là ! Et de fait, le fonctionnaire qui officia au mariage de nos parents fit l'erreur suivante sur l'acte de mariage et sur le livret de famille cette graphie et ce, malgré le fait que le patronyme portait un accent circonflexe sur l'acte de naissance :

A form with two fields. The first field is labeled "Nom" and contains the handwritten word "MAITRE". The second field is labeled "Prénoms" and contains the handwritten word "Bernard".

L'excès de zèle ou la négligence de cet officier assermenté fut certainement le **coup de chapeau** de trop (3) qui condamna définitivement tous les MAITRE de la lignée à avaler le leur (4), puisque les 3 descendants portent le nom de leur père tel qu'il a été -mal- orthographié sur le livret de famille...

Alors certes, nous pourrions tous autant que nous sommes

formuler une requête auprès du Procureur de la République pour récupérer notre dû... Mais avec certainement beaucoup d'énergie et de dépenses à la clé. Car oui, c'est ainsi : même si l'erreur a été commise par un officier de l'Etat, c'est aux victimes de l'erreur de prouver leur bonne foi... Cela n'est pas sans rappeler la déconvenue identitaire qu'ont connu un grand nombre de porteurs de prénoms composés -dont je fais partie- après l'entrée en vigueur de l'IGREC de 1999, décrétant un beau jour que les prénoms composés comportent un tiret. Si tel n'est pas le cas -et bien sûr que ça n'était pas le cas pour les personnes nées dans les années 50 et 60 car aucune loi ni usage ne le laissaient entendre !- les prénoms composés sont transformés en prénom simple... C'est ainsi qu'aux yeux de la loi, je suis devenue Anne à qui on a ôté préalablement son bonnet... pardon : son chapeau ! Avouez que ça n'est pas de pot !

(je dédie cet article à ma soeurette qui m'a un jour interrogé sur la graphie de notre patronyme, plongée dans les affres d'une question existentielle : MAÎTRE, ou ne pas en mettre ? En espérant lui avoir apporté quelques éclaircissements...)

(1) Source : Les noms de famille et leurs secrets / Jean-Louis Beaucarnot, Paris, 1988

(2) Faire porter le chapeau à quelqu'un : le rendre responsable d'un échec.

(3) Coup de chapeau : salut donné en soulevant son chapeau ; hommage, témoignage d'admiration, de considération.

(4) Avaler, manger son chapeau : être contraint de changer d'avis, de se dédire.